

2. L'Inclusion comme idéal normatif et comme projet politique dans les sociétés urbaines du XXI^e siècle

La finalité ultime de cette étude est d'identifier des modèles institutionnels et des lignes d'action appropriées pour promouvoir l'inclusion sociale. Mais, qu'est-ce que l'inclusion sociale ? Qu'implique-t-elle ? Et pourquoi doit-on en faire un objectif politique ? Pour pouvoir répondre à ces questions, nous devons tout d'abord remonter aux origines du problème et du concept qui prétend l'expliquer ; sans remonter à des origines lointaines, ce qui serait probablement également pertinent, mais à des origines beaucoup plus récentes, lors de la transition de la première à la deuxième modernité, lorsque l'exclusion commence à remplacer la pauvreté comme principale pathologie sociale à combattre. L'émergence d'une nouvelle société rend nécessaire la révision et la mise à jour de la l'inclusion sociale comme référent normatif et comme projet politique.

2.1 Le concept d'exclusion sociale

Le concept d'exclusion sociale apparaît en sciences sociales comme réponse à la transformation structurelle des sociétés urbaines, fruit de la globalisation économique, des progrès technologiques et de la remise en question d'éléments essentiels de la structure sociale tels que la famille et la classe sociale. Sur le plan théorique, à partir des années 1970, à l'amorce de la transition vers la nouvelle ère, on commence à parler d'*exclusion sociale* comme concept permettant d'englober et d'étiqueter les effets que les changements peuvent avoir sur les personnes et sur les groupes sociaux les plus vulnérables.

Nous pouvons définir l'exclusion sociale comme le processus à travers lequel certaines personnes et/ou certains groupes sociaux se trouvent privés d'accès aux ressources qui, dans un espace et à un moment donné de l'histoire, ont une certaine valeur sur le plan social et sont nécessaires à un projet de vie autonome. Cette privation empêche donc le plein épanouissement des personnes compte tenu de leurs souhaits et de leurs capacités.

En réalité, l'exclusion sociale n'est pas un phénomène nouveau. En effet, nous le trouvons dans les processus de différenciation, de distinction et de classification propres à l'immense majorité des sociétés qui se sont constituées tout au long de l'histoire de l'humanité. Et nous devons aussi prendre conscience du fait que, dans les sociétés du XXI^e siècle, prévaut, dans une plus ou moins grande mesure, une structure sociale faite de privilèges et de rapports de force, qui opère en incluant certains secteurs et en excluant d'autres. Cela est vrai à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'activité sociale. Cette inégalité est essentiellement fondée sur des caractéristiques personnelles connotées négativement et/ou placées dans une position d'infériorité par une partie des groupes qui détiennent le plus de pouvoir. Nous faisons

référence ici aux dimensions telles que la classe sociale, le sexe, la nationalité, l'ethnie, la religion, l'orientation sexuelle ou certains handicaps physiques ou psychiques, entre autres. Malheureusement, la même diversité qui sert de fondement à une société complexe et riche en nuances est utilisée comme mécanisme de discrimination et d'oppression.

Cependant, les concepts de discrimination et d'oppression ne peuvent pas automatiquement être assimilés à celui d'exclusion. Historiquement, même les classes et les groupes sociaux les plus défavorisés ont pu, dans certaines circonstances, créer leurs propres cadres d'inclusion, fondés sur des modèles de subsistance et sur des règles culturelles précises. Bien que précaires et souvent à la limite de la subsistance, ces *milieux*, tels que la paysannerie féodale ou le prolétariat industriel, donnaient un sens et une certaine cohérence aux vies, ainsi qu'aux luttes pour l'émancipation. Cependant, l'époque actuelle est porteuse de nouveaux éléments qui tendent à détruire ce genre de structures d'inclusion. La crise structurelle du travail occupe une place prééminente. Lorsque les progrès technologiques permettent de ne plus avoir recours au travail humain dans l'ensemble des secteurs économiques, en partant de l'agriculture jusqu'aux services, et que les nouvelles activités productives ne peuvent pas compenser avec de nouveaux postes de travail les pertes engendrées par l'utilisation de plus en plus intensive des capitaux, la force de travail disponible devient excédentaire dans la majeure partie du monde. Et compte tenu de la centralité économique dans l'organisation sociale du capitalisme, l'absence de rôle économique clair et précis se traduit aisément par l'impossibilité d'assumer des rôles familiaux et sociaux¹.

En plus de ce facteur économique, il existe un autre facteur de perturbation, étroitement lié à la deuxième modernité ou *modernité liquide* (Bauman), qui est la fragilisation des liens sociaux, qui comporte un risque notable d'érosion et de perte des points de contact, affectifs, cognitifs et normatifs, entre l'individu et la société. Nous ne nous attarderons pas sur le débat concernant les causes de ce phénomène, à la fois complexe, fascinant, ambivalent et potentiellement dévastateur², mais nous en mentionnerons les conséquences : d'une part, la mise en question et l'absence subséquente de référents et de modèles *solides* de comportement, qu'ils proviennent de la tradition, de la religion ou de sous-cultures de classe ou professionnelles ; et d'autre part, comme conséquence encore plus importante, la *précarisation* des relations personnelles, familiales, amicales ou des relations de voisinage, de travail, etc. La pauvreté ou l'absence prolongée de liens personnels significatifs et de modèles de référence peut conduire toute personne, y compris celle qui part d'une situation

¹ Une analyse de ce phénomène poussée à l'extrême parle de « populations éteintes », ce à quoi le système parvient à partir de la privation des droits essentiels des citoyens (voir : Bialakowsky, López et Patrouilleau : « Pratiques gouvernementales dans la régulation des populations éteintes », dans Cimadamore et Cattani, p. 147-190).

² Parmi tous les signifiants qui ont été proposés pour nommer ce phénomène, celui qui semble le plus approprié est celui de « Société multioptionnelle », proposé par le sociologue suisse Peter Gross. Derrière ce phénomène, nous pourrions certainement trouver, aussi bien l'acceptation de la liberté de conscience et de choix que les progrès technologiques qui font tomber les barrières et multiplient les options, ou la marchandisation ou « colonisation » rapide des espaces de la vie quotidienne par le capitalisme (Habermas).

économique et sociale plutôt privilégiée, à de véritables impasses, à un « égarement » individuel, impliquant son expulsion ou son exclusion de l'accès aux ressources, matérielles et immatérielles, qui sont la source du bien-être personnel.

Nous avons donc un ensemble de causes éventuelles à l'origine de l'exclusion, que nous pouvons ranger en deux catégories : celles qui résultent de facteurs structurels d'inégalité et celles qui résultent de décisions individuelles que nous pourrions qualifier d'« erronées » (par exemple, la décision de ne pas se former, celle de ne pas rechercher d'attaches sociales ou celle de négliger sa propre santé, etc.) en raison des conséquences que ces dernières finissent par avoir sur la personne. Quel est le type de causes qui ont le plus d'impacts ?

Il est évident que dans le monde, en général, l'égalité devant la loi a considérablement progressé, à tel point que les formes les plus extrêmes de discrimination et d'oppression s'avèrent inacceptables dans la plupart des pays. Par ailleurs, le processus d'individualisation entraîne une extension logique de l'espace des possibilités de décisions vitales individuelles (étudier ou ne pas étudier, se marier ou ne pas se marier, rester ou émigrer, participer ou ne pas participer à la politique, etc.), non déterminées par des logiques de groupe ou communautaires.

Cependant, il n'en reste pas moins que, dans tous les pays, il continue d'exister une certaine stratification sociale, ainsi que des institutions et des pratiques sociales, qui favorisent l'inégalité, dans une plus ou moins large mesure, sur le marché du travail, dans l'accès aux services de base, dans la prise de décisions politiques ou même dans la recherche d'un compagnon sentimental. De même, il est vrai que la plupart des décisions apparemment individuelles sont fortement conditionnées par la structure des opportunités perçue par chaque personne au moment de prendre une décision, et que ces perceptions naissent au sein de structures sociales déterminées, vulnérables aux logiques de discrimination³.

Dans cette nouvelle réalité sociale, formée par des éléments classiques de stratification et de discrimination, affaiblis mais persistants, et d'autres éléments qui se renforcent par moments, tels que l'absence de sens et de liens, nous considérons que la dualité inclusion/exclusion (dedans/dehors), offre une explication plus complète et plus réaliste de ce qui se passe que la dualité « en haut / en bas », qui se rapporterait davantage à une société industrielle de classes où tout le monde a une place, même s'il s'agit de places très inégales. En partant de ce cadre théorique, l'exclusion sociale s'identifie comme la pathologie sociale typique de la nouvelle société. Même si elle est presque toujours suivie de l'adjectif « sociale », l'exclusion est en fait envisagée comme un phénomène « total », avec de multiples facettes (économique, politique, culturelle, etc.) et extrêmement dynamique, qui, potentiellement, peut affecter toute personne à un moment ou à un autre de sa vie.

³ Sur ce point, voir : Puyol, p. 203-221. La preuve la plus évidente de ce phénomène est que le facteur principal qui explique le choix d'une trajectoire éducative et professionnelle concrète par une personne jeune, est l'ensemble formé par le capital culturel et les attentes ou perspectives professionnelles qui lui ont été transmises par ses parents.

Jusqu'à présent, nous avons parlé des causes ultimes de l'exclusion et de l'origine du phénomène. Nous voulons à présent mentionner ses causes premières, ce que nous appelons les « facteurs d'exclusion ». Le tableau suivant, où les nombreux facteurs d'exclusion qui se produisent dans les différents domaines de la vie s'articulent aux « axes » structurels de l'inégalité, devrait nous permettre de comprendre toute la complexité du phénomène.

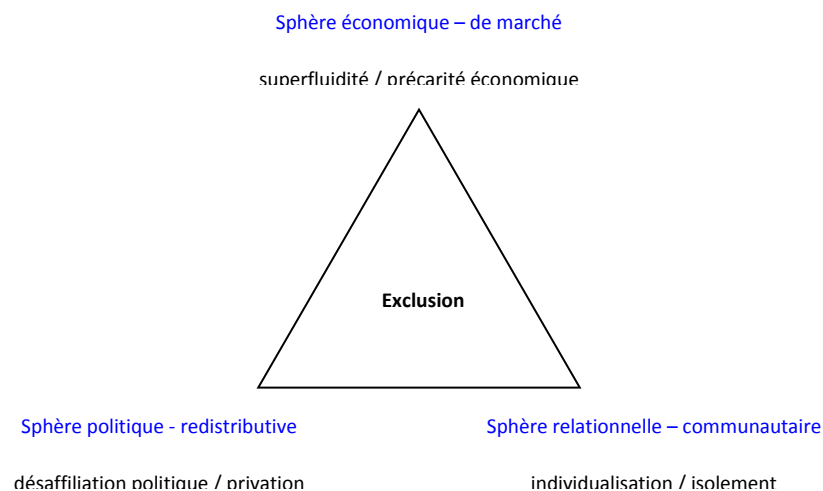
Tableau 1 : L'exclusion sociale dans une perspective intégrale

Domaines	Principaux facteurs d'exclusion	Axes d'inégalité sociale		
Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté économique • Difficultés financières • Dépendances à l'égard des prestations sociales • Sans protection sociale 	Sexe GenGenre	Âge	Ethnie / Origines / Nationalité
Professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Chômage • Sous-emploi • Absence de qualification ou déqualification professionnelle • Impossibilité de travailler • Précarité de l'emploi ou du travail 			
Éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Non-scolarisation ou absence d'accès à l'éducation obligatoire intégrée • Analphabétisme ou faible niveau de formation • Échec scolaire • Abandon prématuré du système éducatif • Barrière linguistique 			
Socio-sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'accès au système et aux ressources socio-sanitaires de base • Addictions et maladies assimilées • Maladies infectieuses • Trouble mental, handicaps ou autres maladies chroniques qui entraînent une dépendance 			
Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Sans logement • Sous-logement • Accès précaire au logement • Logements en mauvais état • Mauvaises conditions d'habitabilité (entassement, etc.) • Espace urbain dégradé, présentant des déficiences ou des carences essentielles 			
Relationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration des réseaux familiaux (conflits ou violence intrafamiliale) • Absence ou fragilité des réseaux familiaux (monoparentalité, solitude, etc.) • Absence ou fragilité des réseaux sociaux • Rejet ou stigmate social 			
Citoyenneté et participation	<ul style="list-style-type: none"> • Privation de l'accès à la citoyenneté • Accès restreint à la citoyenneté • Privation de droits en raison d'un procès pénal • Absence de participation politique et sociale 			

Source : Subirats (2004)

Afin de parvenir à une meilleure compréhension systématique, les multiples causes de l'exclusion sont généralement regroupées dans trois grands domaines, qui correspondent aux trois grandes dimensions ou sphères de vie : la sphère économique, la sphère politique et la sphère relationnelle.

Figure 1. Exclusion et sphères vitales



Source : Fleury / Subirats / Blanco, 2008.

Il existe une question clé à laquelle nul, jusqu'à présent, n'a su répondre correctement : à partir de quand peut-on considérer qu'une personne est exclue ? La réponse dépend logiquement de ce que l'on entend par inclusion sociale. Si nous partons du constat selon lequel *exclusion/inclusion* n'est pas une catégorie binaire, en noir et blanc, mais qu'il s'agit d'une question de degré, qui admet des nuances et des voies alternatives, il s'avère alors très compliqué d'établir un ensemble d'indicateurs standards, universellement valides. Lorsque nous parlons d'exclusion, nous devons au moins nous rapporter, d'une manière générale, à quatre catégories :

1. Personnes en situation d'exclusion.
2. Personnes en situation de risque d'exclusion.
3. Personnes en situation de vulnérabilité.
4. Personnes en situation d'inclusion plus ou moins confortable.

Compte tenu du grand nombre de facteurs d'exclusion, la diversité des situations dans lesquelles chaque personne peut se trouver est immense. Il est vrai que cette diversité se trouve fortement déterminée par les normes structurelles d'inégalité propres à chaque société ; en général, les personnes qui disposent de plus de ressources économiques sont aussi celles qui ont le plus de relations sociales, un niveau d'éducation plus élevé, une meilleure santé, etc. Et vice-versa. Cependant, ni les trajectoires ni les situations ne sont toujours cohérentes dans toutes les sphères. Cette *normalité* peut aussi être « défaite » et sa déconstruction devrait être l'un des objectifs principaux, si ce n'est le principal, des politiques d'inclusion.

Ci-dessous, nous montrons les quatre catégories envisagées, ainsi que la forme qu'elles peuvent adopter dans les trois sphères principales de l'exclusion.

Catégorie	Sphère économique	Sphère communautaire	Sphère politique
Personnes en situation d'exclusion.	Elles n'ont accès ni aux biens ni aux services essentiels (ne serait-ce qu'à un foyer).	Elles n'ont aucun lien affectif et très peu, voire aucun lien significatif.	Elles sont privées du droit de vote. Politiquement, elles ne servent que de boucs émissaires.
Personnes en situation de risque d'exclusion.	Elles accumulent des dettes et ont de plus en plus de mal à affronter leurs obligations de paiement (à la première difficulté ajoutée, tout pourrait être remis en question).	Elles ont des liens limités à un noyau familial assez réduit et tendu en raison de mauvaises expériences ou de difficultés financières ou d'une autre nature.	Elles ne votent pratiquement jamais ; cela fait longtemps qu'elles ne s'intéressent plus à la politique et qu'elles ne savent pas quels sont leurs droits ou ce qu'elles peuvent réclamer aux pouvoirs publics.
Personnes en situation de vulnérabilité.	Elles ont du mal à boucler leur fin de mois (ou pourraient bientôt se trouver dans cette situation si leur contrat n'est pas renouvelé, si les taux d'intérêts de l'hypothèque montent, si elles tombent malades ou en cas de divorce, etc.).	Elles ont des liens familiaux plus ou moins stables et certains liens d'amitié et communautaires dans leur entourage le plus proche, mais ces liens sont rares et difficiles à entretenir faute de temps. Elles n'ont pas de relations significatives en dehors de leur milieu social.	Elles suivent la politique avec intérêt et exercent normalement leurs droits de vote, mais elles n'ont pas le temps de se tenir au courant des événements ou lorsqu'elles en ont le temps, ne disposent pas des informations ou des contacts nécessaires pour entrer dans le système et jouer un rôle plus actif.
Personnes en situation d'inclusion plus ou moins confortable.	Elles n'ont aucun mal à boucler leur fin de mois, du moins à court ou moyen terme, et il est peu probable qu'elles parviennent à une telle situation. Lorsqu'un problème imprévu grave survient, elles	Elles entretiennent des liens nombreux et stables à différents niveaux : famille – proche et moins proche –, amis, connaissances et réseau social en général. Le réseau de relations s'adapte en fonction	Elles participent à la vie politique par plusieurs moyens. Elles connaissent bien le système et ont des relations pour y entrer. Elles font souvent partie d'une organisation politique et ont même pu se

	disposent de mécanismes (assurances, propriétés, réseau familial et social) pour en limiter les effets.	des changements de la vie familiale et professionnelle.	présenter à une élection .
--	---	---	----------------------------

Source : Élaboration des auteurs

Note : Les impacts de la crise mondiale sur l'exclusion

Depuis 2007, une crise financière sans précédent dans les soixante-quinze dernières années, a entraîné une très forte réduction de la croissance de l'économie productive, ce qui a ainsi donné lieu à la perte de millions d'emplois et à une baisse importante des revenus publics. Bien que la crise ne se soit pas manifestée partout de la même manière, ni en termes de durée, ni en termes d'intensité, il est indubitable qu'elle a fait croître la vulnérabilité de centaines de millions de personnes, ainsi que celle des institutions démocratiques qui devraient les représenter et les protéger en cas de besoin. Ci-après, nous ferons une étude approfondie des impacts de la crise sur les domaines essentiels de la vie locale.

Crise sur le marché du travail

D'après des données de l'OIT datant du mois de septembre 2010, depuis le début de la crise économique, trente quatre millions de personnes dans le monde entier ont perdu leur poste de travail, un classement qui met les États-Unis et l'Espagne en tête. Depuis 2007, de nombreuses sociétés ont fait faillite et d'autres fermetures d'usine ou réductions drastiques de personnel ont eu lieu en raison de la surproduction ou de la délocalisation totale ou partielle de la production vers d'autres pays. En ce qui concerne le travail indépendant, une bonne partie des travailleurs indépendants et des petits entrepreneurs ont « rendu le tablier », incapables de faire face à une chute aussi brusque et durable de leur revenu.

Cette situation a intensifié encore davantage la segmentation du marché du travail, avec un groupe de personnes, minoritaire dans la plupart des cas, ayant des emplois stables, bien rémunérés et socialement couverts, face à un groupe de plus en plus nombreux de personnes qui, dans le meilleur des cas, ont des emplois instables, mal rémunérés et non couverts. Dans ce groupe, il existe une nette surreprésentation de femmes, de jeunes, d'immigrants et de membres de minorités ethniques, fait qui marque les limites du modèle méritocratique, où les opportunités devraient prétendument être à la portée de tous. Dans cette structure socioprofessionnelle, il manquerait encore deux groupes, les deux extrêmes : tout en haut, le groupe sélectif, mais croissant, des très riches, qui peuvent vivre du travail des autres ; et tout en bas, les personnes en situation irrégulière, entièrement vulnérables qui tentent de survivre grâce à des contrats de travaux sporadiques et irréguliers ou parfois grâce à des activités délictueuses.

Dans ce constat, la seule alternative que voient les gouvernements, après avoir épuisé les stimulations anticycliques de type keynésien, est celle de tenter de faire croître la compétitivité du tissu productif national et d'ouvrir de nouveaux marchés à l'étranger. Autrement dit, nous revenons à l'hypothèse d'une croissance économique forte et généralisée. Cependant, dans la mesure où les limites biophysiques de la planète sont de plus en plus évidentes et, par conséquent, les coûts réels d'un modèle basé sur la consommation démesurée, mais très inégale, d'énergie et de matières premières, l'illusion d'une société fondée sur le marché, dans lequel toute le monde (ou presque) aurait accès au travail (dignement) rémunéré, s'estompe.

Avec des possibilités limitées, si les règles ne changent pas, il sera de plus en plus difficile de baser l'interaction sociale sur des jeux à somme positive. La crise nous a mis face à la dure réalité des jeux à somme nulle –alors que les budgets publics doivent être équilibrés–, voire à somme négative, comme quand des entreprises viables ferment pour obtenir des bénéfices à court terme ou lorsque l'environnement est mis en péril pour l'obtention de maigres résultats.

Crise des pouvoirs publics

Bien que, dans les phases initiales de la crise, les États soient intervenus en utilisant des réserves de crédit pour éviter un effondrement des marchés et de l'activité économique, peu après, ces mêmes États se sont trouvés dans une situation fort compliquée en termes de finances en raison de la combinaison explosive entre charges croissantes et revenus décroissants dans des proportions souvent à 2 chiffres.

Cela a fini par avoir des répercussions, dans une plus ou moins large mesure, en fonction du contexte de chaque pays, sur le volume des dépenses publiques. Des réductions budgétaires très significatives se sont produites, mais elles n'ont pas affecté de la même manière la structure du budget. Bien que, finalement, une réduction sensible des rétributions des travailleurs du secteur public ait été opérée, nous pourrions dire que, jusqu'à présent, les compressions ont particulièrement touché les programmes et les services qui, sans appartenir au noyau dur des services de base, jouaient ou pouvaient jouer un rôle important dans les politiques d'inclusion.

Dans de nombreux cas, les gouvernements locaux ont été encore plus touchés par la crise parce qu'ils ont vu baisser aussi bien leurs bases d'imposition que les transferts des gouvernements nationaux et régionaux, et qu'ils ne disposent que d'une faible marge de manœuvre pour accéder à des sources externes de financement. Ainsi, outre le fait de mettre un frein aux investissements, de nombreuses communes ont supprimé des programmes de dynamisation des espaces publics, d'attention à la diversité dans les écoles et les centres sanitaires, d'aide à la formation extrascolaire et, en général, aux aides financières données aux activités des associations de voisinage, culturelles, sportives, de jeunesse, etc.⁴

⁴ Sur ce point, l'analyse de Paulais est une bonne illustration, p. 10-12.

Par conséquent, nous pourrions dire que la capacité des pouvoirs publics et, en particulier, des gouvernements locaux, de promouvoir l'inclusion sociale s'est vue diminuer et les perspectives à moyen terme dans ce sens ne sont pas bonnes, compte tenu du déficit structurel qui touche bon nombre de ces collectivités. La crise économique, et la crise fiscale et budgétaire en ayant résulté, constitue une raison de plus pour envisager un changement dans les politiques d'inclusion. Ce n'est peut-être pas la raison la plus importante, mais c'est certainement le détonateur qui pourrait déclencher les changements.

Crise de la société

La crise a également mis en évidence, parfois très brutalement, la fragilité de nombreux projets personnels, familiaux et sociaux. Il a suffi d'un arrêt de l'économie et du confinement subséquent du secteur public pour faire émerger la précarité de millions de personnes. Parce que l'envers du dynamisme et de la flexibilité des villes globalisées est précisément cela : l'extrême vulnérabilité des nombreuses personnes qui y vivent. Dans les villes dynamiques du monde globalisé circulent des flux constants de nouvelles personnes à la recherche d'opportunités, des personnes qui, pour la plupart, ont dû laisser derrière elles, leurs racines, leurs biens et leurs cercles de soutien, familiaux ou amicaux.

Faute de capital propre (économique, familial-social, politique), les citoyens vulnérables dépendent de l'obtention d'un flux constant de revenus leur permettant de continuer à payer leur nourriture, leur logement et d'autres services essentiels, que ce soit en travaillant pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui, ou grâce aux aides de l'État. Lorsque cela ne fonctionne plus, on tente de garantir les revenus par des moyens informels (travail non déclaré) ou purement délictueux. Dans les familles, la combinaison de deux ou trois sources de revenus, régulières et irrégulières, est assez fréquente. Dans ce sens, il est étonnant que l'opinion publique soit apparemment (ou soit disant) surprise, de l'augmentation du nombre de vols et de délits, trois ans après le début d'une crise qui n'a pas pu être surmontée faute d'une protection sociale appropriée.

Chez les classes moyennes dont la qualité de vie n'est pas en danger, du moins pour le moment, la crise a généré des peurs : peur de perdre un statut social que l'on croyait assuré, peur de ne pas pouvoir garantir le bien-être à venir pour soi-même ou ses enfants. L'extrême « angoisse du statut social »⁵ présente dans certains cercles sociaux n'est pas étrangère à l'un des principes clés de la globalisation réellement existante : *winner takes all* ; autrement dit, le gagnant remporte tout (salaires, prix, considération publique, etc.). Nous pouvons supposer qu'il s'agit d'un excellent stimulant de compétitivité. Ce phénomène, dont nous trouvons la réplique dans la culture, le sport et d'autres domaines sociaux, outre le fait de centrer les objectifs des

⁵ Ce sujet a été développé de manière admirable et concise par Alain de Botton dans son ouvrage intitulé « Status Anxiety ».

individus sur une espèce de compétition implacable et interminable, multiplie le rejet de tout ce qui est supposé être « inférieur » parce qu'il ne se trouve pas au premier niveau. On pourrait dire que ce système fonctionne comme une « arme d'exclusion massive » par la voie de l'ignorance et du mépris.

La crise comme opportunité?

Toute crise, y compris celle que nous traversons actuellement, est porteuse d'un changement positif. Les pathologies d'un système ne sont pas souvent évidentes pour la plupart, jusqu'à ce que leurs effets explosent avec virulence. Nous voyons maintenant que la crise provoque une multiplication rapide des cas d'exclusion, mais nous savons que le système était déjà fortement exclusif avant l'éclatement de la bulle financière. La croissance vécue au cours de la longue décennie prodigieuse, de 1995 à 2007, a induit une intensification sans précédent du processus de marchandisation de la société car l'illusion dans laquelle nous vivions faisait croire, à nombre de personnes, qu'avec de l'argent, tout était possible et qu'il y aurait de l'argent pour tout le monde ou presque; c'est-à-dire, pour tous, sauf pour un inévitable petit groupe de personnes exclues.

Le choc soudain avec les limites économiques, écologiques et sociales de la réalité offre une opportunité de « démarchandiser » une partie de nos vies et de récupérer du temps et des espaces pour créer de nouvelles solidarités et mobilisations pour une société plus forte et plus durable sous tous aspects. Cependant, le risque de dérives égoïstes, de replis et de régressions violentes face à l'inéluctabilité des changements peut augmenter. La politique démocratique basée sur le dialogue devient plus importante que jamais à une époque où elle est fortement discréditée.

Si nous voulons sortir de cette impasse, nous devons penser et mettre en pratique de nouvelles formes, plus inclusives, de création de biens et de services, de création d'une protection sociale et de liens entre les personnes.

2.2 Les dimensions de l'inclusion

L'inclusion sociale est logiquement un concept au moins aussi complexe et multidimensionnel que celui d'exclusion, dont il prétend être la solution. Nous avons identifié cinq dimensions de l'inclusion, directement liées à cinq besoins humains essentiels, et que nous abordons ci-après : l'emploi, la protection, la reconnaissance, le lien et la participation.

2.2.1 L'inclusion par l'emploi

Dans l'immense majorité des pays, le travail rémunéré est la clé permettant d'avoir accès aux ressources essentielles, nécessaires aux individus pour devenir membres de plein droit de la société: revenus stables qui permettent de payer les biens de première nécessité et de former un foyer, de jouir d'une protection sociale ou d'un certain statut. Le travail rémunéré apporte à la personne, au-delà des ressources nécessaires pour vivre, des choses aussi essentielles que la pratique et le développement des facultés de chacun, de liens sociaux significatifs et, surtout, une estime de soi et un sens de la dignité personnelle, du fait de se prendre en charge et d'être coresponsable de la société à laquelle on contribue en payant ses impôts. Les effets du chômage sur les personnes ont été suffisamment étudiés et décrits : perte progressive de capacités, de contacts sociaux, de motivation, d'estime de soi, etc. et un risque très élevé de dépression⁶.

Cependant, il est important d'aborder la question de l'emploi au sens large, conçu comme la réalisation de tâches ayant une fin, une utilité et/ou une reconnaissance sociale, et qui peut être développé en marge du marché du travail, au sein de la famille, du groupe et/ou de la communauté. Ce genre d'emploi peut apporter les mêmes bienfaits que le travail rémunéré, mais il lui manque un facteur essentiel : l'accès au revenu. C'est pourquoi, la capacité du tiers secteur (économie sociale et solidaire) à générer des activités attractives favorisant l'inclusion dépendra, dans une large mesure, de l'existence de voies alternatives d'accès au revenu qui permettent de subsister, alternatives qui impliquent presque toujours l'intervention de l'État.

2.2.2 L'inclusion par la protection

La protection, au sens de sécurité, est une valeur essentielle au bien-être des personnes ; dans une large mesure, elle nous pousse à vivre en société. Nous nous unissons pour mieux protéger notre intégrité physique et mentale et, dans la mesure où cette protection fonctionne correctement, nous avons le sentiment de faire partie du groupe et nous avons confiance en lui. L'idée même de *sécurité sociale* nous indique déjà l'essence de ce qui est devenu une caractéristique inhérente des sociétés contemporaines.

Par conséquent, nous parlerons ici de l'accès aux ressources (par le biais de transferts de revenus) et aux services publics (sanitaires, sociaux, de sécurité, etc.) qui garantissent aux personnes une certaine protection face aux conditions adverses, pour la plupart inévitables, tels que les accidents, les épidémies et les crimes, qui peuvent porter atteinte à leur santé et à leur patrimoine, et à d'autres situations adverses résultant d'une perte, graduelle ou soudaine, de la capacité de subsistance, telles que la maladie, les accidents, le chômage forcé ou la vieillesse. Et nous parlerons aussi de la promotion de la santé publique et de la provision de services sanitaires accessibles à l'ensemble de la population.

⁶ Sur ce point, voir Amartya Sen.

Les mécanismes de protection sociale ont aussi pour finalité, non moins importante, de diminuer les inégalités de revenus et de richesse engendrées par les inégalités en termes de capacités entre les personnes et par la logique même du système économique capitaliste. Nous savons parfaitement que, lorsqu'une société ne dispose pas de politiques sociales, de nombreuses personnes sont marginalisées et doivent lutter pour subsister dans un milieu insalubre, en ayant recours à tous les moyens se trouvant à leur portée, licites ou illicites. Ainsi, la corrélation entre inégalité sociale et criminalité est évidente.

2.2.3 L'inclusion par la reconnaissance

Dans les sociétés contemporaines, la diversité croît de manière constante, depuis plusieurs dizaines d'années. Et ceci n'est pas uniquement dû à la croissance exponentielle de la mobilité résidentielle, qui met en contact des personnes d'ethnies, de nationalités et de langues très diverses, mais est aussi le fait de la diversification des options religieuses, politiques, sexuelles, alimentaires et autres, résultat d'un processus d'individualisation qui a surmonté presque partout les entraves qui s'opposaient à la liberté de conscience et au libre choix. Enfin, nous devons parler des diversités qui ne sont pas le fruit d'un choix, mais de la fatalité, telles que celles qui se créent en raison d'inégalités économiques et sociales croissantes ou de pertes de capacités physiques ou mentales. Dans l'ensemble, nous pouvons dire que les sociétés homogènes qui fondaient l'imaginaire des Etats-nation ont cessé d'exister.

La diversité est seulement le reflet de l'immense richesse et complexité de la vie humaine. On peut la concevoir comme une réserve inépuisable de connaissances et d'expériences, mais elle peut aussi être détournée et utilisée à des fins fallacieuses, de nature économique, sociale ou politique. Il est très courant, par exemple, d'utiliser la diversité comme prétexte pour justifier des inégalités de traitement entre personnes ou, directement, la privation de certaines personnes du droit d'accès à des espaces, des biens ou des services essentiels. Ces pratiques, que nous appelons discriminatoires, engendrent de nombreux coûts personnels et sociaux. Ce qui est en jeu ce n'est pas seulement l'égalité des chances, mais aussi le sentiment de la dignité humaine, qui est fondamental pour se sentir et pour agir comme un membre de plein droit d'une communauté. Sennet⁷ a présenté de manière convaincante le rapport qui s'établit entre le respect dont une société est capable de faire preuve envers ses éléments les plus faibles et la capacité de ces derniers de se surpasser et d'aller de l'avant.

Certes, les sociétés ont fait preuve d'une capacité d'adaptation à la nouvelle réalité, de sorte que des progrès notables ont été réalisés dans la reconnaissance de la diversité et de la non-discrimination. Mais il reste malgré tout un long chemin à parcourir et nous ne pouvons pas nous permettre de reculer, à moins de pouvoir assumer une grande part de douleur et d'exclusion sociale.

⁷ Sennet (2003).

2.2.4 L'inclusion par l'éducation

Le fait de faire partie d'une société implique celui de connaître, au moins dans les grandes lignes, les codes de communications de celle-ci, et d'avoir les connaissances nécessaires pour comprendre et trouver sa place dans les sphères de la vie permettant de satisfaire les besoins biopsychologiques de chaque individu⁸. Le processus de socialisation consiste essentiellement en la transmission et l'apprentissage de la part des nouvelles générations de tout ce que les générations adultes estiment nécessaire à la vie. Tout commence à la naissance, dans le milieu familial, et se poursuit principalement, mais pas exclusivement, au sein des institutions créées dans un but spécifique d'éducation. Et, au plus les sociétés deviennent ouvertes, dynamiques, complexes et technicisées, les conditions de formation nécessaires pour pouvoir entrer et rester dans la structure productive deviennent plus nombreuses et se diversifient. Ainsi, la période de formation des jeunes devient plus longue et plus coûteuse et, d'autre part, la formation continue tout au long de la vie cesse d'être une option pour devenir une nécessité. Dans ce sens, le cas des nouvelles technologies de l'information et de la communication est paradigmatique.

C'est pour cela que nous pouvons affirmer que, dans les sociétés actuelles, l'inclusion se joue en grande partie dans les espaces de la transmission des connaissances et du savoir. Quels sont ces espaces et comment se présentent-ils ? Sont-ils formels ou informels ? Publics ou privés ? Prestigieux ou discrédités ? Intégrateurs ou ségrégateurs ? Gratuits ou inaccessibles aux revenus modestes ? En définitive, sont-ils faits ou non pour que toute personne ait de véritables chances d'accéder aux capacités qui lui permettront de vivre et de s'épanouir de manière autonome dans la société ? Compte tenu de la taille de l'enjeu, nous sommes convaincus qu'une société inclusive requiert que la fonction éducative soit exercée et soit présente dans toutes sortes d'espaces, mais avec la garantie d'un tronc éducatif commun, qui permette de garantir le transfert universel d'un noyau de valeurs et de codes communs auquel il ne peut être renoncé.

2.2.5 L'inclusion par le lien

⁸ Certes, sur un même territoire, peuvent (co)exister pacifiquement deux ou plusieurs communautés presque parallèles, avec des langages et des pratiques culturelles différenciées, uniquement liées entre elles par la communauté politique, c'est-à-dire, un État partagé. Dans ce cas, le processus d'inclusion a lieu à deux niveaux, relativement indépendants : l'inclusion dans la communauté (ethnique/culturelle) et l'inclusion dans la société (politique), dans lesquelles l'éducation, formelle et informelle, joue un rôle essentiel.

Les êtres humains sont des êtres sociaux. Au-delà du besoin impérieux de soins prolongés qu'ont les enfants humains pour pouvoir survivre, il est impossible de construire une vie véritablement humaine dans un contexte de strict isolement.

Le fait d'entretenir des liens et d'appartenir à des réseaux sociaux, nombreux et de qualité, est en corrélation positive avec les niveaux de revenu, de formation et de bien-être. Car les relations sociales apportent, outre la possibilité de partager des ressources et des aides pouvant améliorer les conditions de vie, un bien essentiel dénommé *information* ; principalement des informations pratiques, utiles dans les différents domaines de la vie en société.

Même s'il s'agit en apparence de la dimension la moins politique de toutes, le lien social est prépondérant, comme l'a d'ailleurs brillamment étudié et démontré le politologue nord-américain Robert Putnam. D'après cet auteur, les relations qui s'établissent entre les personnes, au-delà du noyau familial, constituent un véritable capital social qui, outre le fait de créer et de renforcer des valeurs stratégiques telles que la confiance, facilitent le fonctionnement de l'activité économique et des institutions en général.

2.2.6 L'inclusion par la participation

Parler de l'inclusion par la participation revient en fait à reformuler le sujet de notre étude. Il ne s'agit pas d'une dimension équivalente aux quatre autres, elle est qualitativement différente puisqu'en principe, la politique a pour vocation de conditionner l'ensemble de la vie sociale, à travers le discours et l'action des membres de la société comme acteurs politiques. La participation permet d'exercer une activité porteuse de sens et génère des liens très puissants; à travers la participation, on lutte contre les discriminations pour améliorer les services publics et les conditions de travail. C'est pourquoi, comme nous le verrons plus loin, de nombreux penseurs envisagent l'inclusion comme un phénomène de nature essentiellement politique.

Il est important de signaler que, lorsque nous parlons de participation, nous ne limitons pas son sens à l'exercice du suffrage actif ou passif, ni à la militance partisane, ni encore au fait de participer à des espaces de démocratie délibérative ou directe, comme les conseils sectoriels, les audiences publiques ou les consultations citoyennes. Tout cela est essentiel, mais nous devons aussi tenir compte de la participation active au sein d'organisations ou de collectifs qui cherchent à produire de la valeur publique, que ce soit à travers la défense de certaines causes, l'organisation d'actes publics ou l'aide à des collectifs en difficultés, pour ne donner que quelques exemples. Nous sommes convaincus que tout ceci a aussi un impact politique, dans une plus ou moins large mesure.

En fin de compte, nous parlons de citoyenneté, d'une idée dynamique de citoyenneté, articulée autour de valeurs telles que l'égalité des chances, la solidarité, la démocratie et l'autonomie personnelle. Il s'agit d'une citoyenneté qui ne peut croître et se

consolider qu'à travers son propre exercice, en cessant d'être un simple réceptacle ou contenant de droits reconnus, pour devenir un exercice permanent de coresponsabilité et de solidarité face aux problèmes communs.

A l'heure actuelle, où le message –nous ne nous aventurerions pas à l'appeler discours– de rejet ou l'apathie envers la politique a atteint une force indéniable dans les différentes couches de la société, il est difficile de valider l'idée de participation comme condition essentielle de la citoyenneté et comme base de « tout le reste » (les libertés, les services, la cohésion, etc.). Cependant, nous partons du postulat qu'il existe une corrélation positive entre le degré de participation au sein d'une société et la qualité de son système démocratique ainsi que les niveaux d'inclusion sociale.

2.3 Contradictions et faiblesses du discours de l'inclusion

Comme nous l'avons vu précédemment, le paradigme de l'inclusion a fini par être accepté par la majorité de la communauté universitaire et s'est peu à peu incorporé au discours politique des partis et des institutions. Il semblerait donc que la théorie de l'inclusion sociale aurait acquis suffisamment de force explicative et normative pour être considérée comme le nouveau paradigme d'action des politiques sociales⁹. Cependant, des années 1990 à nos jours, la notion d'exclusion sociale est restée assez ambiguë, variant en fonction des disciplines académiques, des courants idéologiques et des contextes culturels et institutionnels. En résumé, l'inclusion sociale a été promue à partir de projets politiques très différents, voire opposés les uns aux autres. Ainsi, de nombreux doutes surgissent et nous avons le sentiment de devoir les éclaircir avant de conclure sur la question de savoir si l'inclusion est un paradigme valable pour mesurer le progrès des sociétés urbaines du XXI^e siècle, dans un sens de justice et d'équité. Il s'agit de déterminer si, et jusqu'à quel point, le paradigme de l'inclusion peut devenir économiquement déséquilibré, culturellement homogénéisateur, socialement stigmatisant et politiquement insignifiant.

2.3.1 Économiquement déséquilibré ?

Il existe tout un courant de pensée, suivi par la plupart des institutions politiques et économiques importantes à l'échelle européenne et globale, qui a adhéré au paradigme de l'inclusion à partir d'une vision essentiellement économiciste. Selon cette approche, dans un monde marchand, seules peuvent être considérées comme incluses les personnes qui jouissent d'une certaine indépendance financière. Car c'est elle qui détermine, outre le niveau de consommation qu'une personne peut se permettre, d'autres éléments essentiels de la personne tels que son sens de la dignité et de l'estime personnelle, sans lesquels on ne peut agir en société sur un pied d'égalité. L'indépendance économique peut être financée, dans la phase adulte de la

⁹ Sur ce point, voir : Godàs.

vie, par les revenus de la propriété ou du travail. Pour l'immense majorité de la population, l'inclusion requiert donc une insertion effective sur le marché du travail. Quand cette insertion échoue, la voie vers l'exclusion semble inévitable.

Même si nous reconnaissons que l'emploi occupe une position centrale dans le processus d'inclusion sociale, nous estimons aussi que toute vision exclusivement centrée sur le travail-revenu est remise en question dès l'instant où l'on commence à inclure dans l'équation des phénomènes tels que :

- Le travail non rémunéré, essentiellement le travail reproductif, qui occupe une part importante de la population et qui est l'une des prémisses du travail productif, même s'il n'est ni reconnu ni récompensé. Si l'indépendance financière est essentielle, devons-nous considérer comme étant exclue toute personne accédant au revenu grâce à son partenaire de vie (en général le mari), à ses parents (dans le cas des jeunes sans emploi) ou à d'autres arrangements familiaux ?
- Le travail précaire et mal rémunéré (lesdits *working poor*) nous démontre qu'une personne peut être exclue, malgré son entière insertion dans l'économie formelle, lorsque ce travail est réalisé dans des conditions précaires et pour des salaires indignes, ne couvrant pas les besoins les plus basiques. À ce propos, il est logique de se demander ce qu'il y a de pire pour une personne : l'exclusion professionnelle, avec toutes ses conséquences, ou l'inclusion sur un marché du travail très défavorable, obtenue à travers un travail précaire, mal payé et dénué de toute reconnaissance sociale. C'est une question que se posent toutes les personnes vivant ce genre d'expériences; et, souvent, la conclusion à laquelle elles arrivent est qu'il est préférable, dans certains cas d'abandonner l'option du travail formel et d'opter pour des voies telles que l'aide de l'État –par transfert–, le travail informel et/ou la délinquance¹⁰.
- Le chômage comme phénomène structurel dans un monde ayant une production agricole et industrielle hypertechnicisées, où la création d'un nouveau poste de travail de qualité est associée à des niveaux d'investissement et de formation de plus en plus élevés. Dans l'économie postfordiste, si l'inclusion éducative échoue, il y a peu à attendre de l'inclusion professionnelle.

En définitive, si en période de prospérité, la stratégie fondée sur l'emploi (le plein emploi) n'est pas suffisante, cela est encore pire en période de crise. Dans ces conditions, il est irresponsable de penser que la dignité et le bonheur humain dépendent du seul accès au diptyque travail-consommation. Il s'agit avant tout d'un discours intéressé de la part des institutions, privées et publiques, qui contrôlent toute l'économie mondiale et ont un intérêt objectif à ce que les coûts du travail restent peu

¹⁰ Voir : Jordan.

élevés. Ce sont ces groupes sociaux dominants qui, depuis 30-40 ans, incitent à une sorte de condamnation morale du chômage et qui ont développé des politiques de réincorporation au monde du travail à tout prix (*workfare*), sans tenir compte du coût des autres opportunités socialement utiles telles que l'attention familiale, l'implication dans la communauté ou même la pratique des arts.

Nous reconnaissons que, des quatre dimensions de l'inclusion, la dimension économique est la plus importante, mais notre réflexion part de prémisses bien différentes. Nous estimons que le facteur clé n'est pas l'accès au marché du travail, mais les degrés d'inégalité qui peuvent finir par fixer les règles de partage des richesses et la logique du marché du travail. En admettant qu'une certaine inégalité économique, fruit de la distribution inégale des capacités entre les personnes, est inévitable, les structures, les degrés et les conséquences des inégalités économiques comportent des variations très importantes entre les pays. Sur ce point, il est important de comprendre qu'il existe une relation évidente entre inégalité économique et exclusion sociale, empiriquement prouvée par de nombreuses études¹¹. Dans les sociétés de marché du monde globalisé, l'inclusion passe inévitablement par l'encadrement et la correction des inégalités économiques et, encore davantage, de ses impacts *polluants* sur les sphères non-économiques de la société¹². Nous considérons qu'il est essentiel de prendre conscience de ce fait pour pouvoir envisager des politiques publiques adéquates.

2.3.2 Homogénéisateur et promoteur du conformisme ?

Comme l'affirme Rosetti, un débat existe toujours sur la question de savoir « *Quel est le concept antithétique de l'exclusion ?* »¹³. Le problème ne vient pas d'un manque de termes pour le définir (outre l'inclusion, on parle souvent d'intégration, d'insertion, de cohésion, etc.), mais d'une incapacité à trouver un accord sur la ou les définitions du concept. Elle va de l'adoption complète et acritique des contenus de la superstructure culturelle de la classe dominante, pour l'exprimer en termes marxistes, jusqu'à l'accès aux droits et aux devoirs dans des conditions d'égalité, au-delà des différences ethniques, culturelles, économiques, etc.

Pendant, les sociétés énoncent généralement des idéaux d'inclusion fondés sur des traits culturels très spécifiques. Malgré la grande diversité des modes de vie, dans les sociétés actuelles, prédomine un idéal davantage fondé sur les niveaux de consommation qu'une personne est capable de financer, qu'il s'agisse de consommations matérielles ou immatérielles (relations, expériences, *culture*, etc.), plutôt que, par exemple, sur les niveaux d'engagement et de participation sociale. Ceci

¹¹ Judt, p. 29-31. Constatant l'existence de liens entre inégalité économique et criminalité, morbidité et d'autres pathologies sociales, Judt considère l'inégalité comme un phénomène *corrosif* des sociétés.

¹² Sur ce point, l'auteur de référence est Michael Walzer (1983).

¹³ Rosetti, p. 31.

reflète parfaitement une société d'individus structurée autour du marché, qui tend à mépriser toutes les situations qui échappent au modèle standard d'un individu ou d'une famille *correctement incluse (intégrée)*, avec un emploi (bien) rémunéré (au moins celui de l'homme de la maison), un logement spacieux dans un quartier convenable et un excellent train de vie; au delà des cas exceptionnels, telles que les icônes du monde de la culture, du sport ou du spectacle dont l'image est caricaturée de manière calculée.

Ainsi, il existe une tendance à qualifier d'« exclusion » des situations qui ne sont en fait que le reflet de différentes manières de comprendre la réalité et de vivre. Bien que l'éventail de ce qui est socialement admissible et considéré comme « normal », s'est élargi dans la plupart des pays, au cours de ces dernières décennies, la tendance à rechercher l'homogénéité est encore trop présente. Les personnes et les groupes sociaux significativement différents inspirent le rejet et, s'il nous semble qu'ils ne sont pas en capacité de parvenir à un niveau de vie décent selon nos critères, nous avons tendance à penser qu'il faut les aider. Cependant, le plus souvent, il ne s'agit pas tant d'aider la personne prétendument exclue, mais de réaffirmer le statut de la majorité qui, située dans le bon *mainstream (courant dominant)*, a besoin d'avoir la confirmation que ses choix de vie sont les seuls valables et que les privilèges qui en découlent sont justifiés.

Mais les individus sont très divers et les sociétés qu'ils forment le sont plus encore et de manière chaque fois plus irréversible. Fonder l'idéal d'inclusion sur un idéal de vie très étroitement défini, conduit inéluctablement à une mauvaise approche du problème et à la proposition de solutions erronées, inhibant toutes les initiatives non conventionnelles. Dans ces conditions, le fait de ne pas correspondre au modèle standard de citoyenneté comporte, d'emblée, un risque élevé de stigmatisation de la part de la société qui associe cette différence à l'exclusion. Cette stigmatisation est ainsi directement associée à la pauvreté au sens large du terme, à la marginalité, au désespoir et à l'échec personnel.

Cette manière de concevoir l'exclusion, comme un stigmate chargé des connotations les plus négatives, offre deux types de fonctionnalité pour les structures de pouvoir: d'une part, elle renforce, par opposition, le modèle attractif standard d'inclusion (le seul désirable et vraiment possible) ; d'autre part, elle permet de soumettre plus facilement certains groupes sociaux *hors-normes* (immigrants sans papier, toxicomanes, sans domicile fixe, prostituées, etc.) aux dispositifs de contrôle des sociétés. Car si le stigmate est accepté de manière « acritique », octroyer à quelqu'un la catégorie d'exclu social permet de le situer sur un autre plan, celui des êtres humains imparfaits, incompetents et incapables d'affronter la vie. Ainsi, on présuppose qu'ils ne peuvent pas participer, en tant que membres de plein droit, aux affaires de la communauté, et doivent être placés sous tutelle.

Le mécanisme de stigmatisation est si parfaitement intériorisé qu'il est le plus souvent utilisé de manière inconsciente, y compris lorsque le but recherché est d'aider ceux qui souffrent. Il faut néanmoins prendre conscience que cette manière d'envisager le problème, cette *stigmatisation bien intentionnée*, n'est autre chose que du

paternalisme, à partir duquel les personnes et les groupes les plus défavorisés se voient privés de la possibilité d'améliorer leur situation par leurs propres moyens, en tentant d'emprunter des chemins, peut-être différents, mais également valables.

La pression exercée par la majorité correctement incluse pour obtenir l'intégration des minorités se traduit sous une forme individuelle, collective et communautaire. Ceci implique aussi une tendance à proposer des réponses (politiques pour l'inclusion) trop homogènes, ne tenant pas suffisamment compte de l'importance du contexte local, de cet espace concret et proche où ont lieu et se déroulent quotidiennement les processus d'exclusion et d'inclusion.

Bien que, comme nous l'avons vu, le paradigme de l'inclusion redynamise et donne de la valeur à la dimension locale, l'application qui en a été faite par les pouvoirs publics, pour l'établissement de directives ou de programmes d'action, n'a pas suffisamment respecté cette dimension. Il existe encore une très forte tendance, à penser la réalité sociale et politique en catégories homogènes et fermées. En s'accrochant à la notion d'État-nation et au principe de solidarité nationale qui en découle, la primauté a souvent été donnée aux plans d'action de base étatique et il n'y a pas eu de transfert significatif de ressources vers les institutions territoriales, notamment les collectivités locales. Dans les pays où la pluralité interne n'est pas suffisamment reconnue, l'adoption des traits linguistiques et culturels qui constituent l'identité du groupe majoritaire du pays est restée une condition requise de l'inclusion sociale. Ainsi, on omet le fait qu'au-delà de la dimension culturelle, les contextes locaux se singularisent souvent en raison d'éléments encore plus essentiels telles que les caractéristiques biogéographiques (climat, paysage, ressources, etc.) , la base économique et les types d'activités génératrices de revenu.

Individus et communautés réagissent de la même manière lorsqu'ils se voient refuser la qualité d'acteurs placés sur un pied d'égalité, ainsi que la possibilité de choisir leur propre trajectoire de vie et de développement. Soit ils contestent la légitimité du système, soit ils optent pour le conformisme qui a pour conséquence une version peu ou très dévaluée du modèle standard, dans un contexte de faible participation politique et de stagnation économique.

2.3.3 Politiquement insignifiant et inefficace ?

Le discours de l'inclusion a été durement critiqué par la sociologie classique, notamment par la *class sociology* britannique, qui remet en question ses deux hypothèses principales : 1. Le fait que l'individualisation et le dépassement des cadres nationaux aient un poids à ce point important dans la configuration de la société, alors que ce sont des sujets qui n'intéressent que certaines minorités, généralement aisées et 2. le fait que l'analyse en termes de classes sociales ait perdu son pouvoir explicatif pour comprendre les inégalités entre les personnes. Selon ce courant, nous ne nous trouverions pas face à un changement d'époque, mais en présence de versions mises à jour des inégalités et des conflits de classes d'antan. Dans la version la plus poussée

de cette critique, les défenseurs de l'approche en termes d'inclusion sont accusés d'occulter ou, du moins, de minimiser, l'importance des conflits de classes et d'accélérer ainsi le processus de désidéologisation et de dégradation de la politique, se contentant de promouvoir la simple gestion d'un ensemble de changements « inévitables » (par exemple, les approches de ce que l'on a appelé la « troisième voie »)¹⁴. Il est important de signaler qu'Ulrich Beck, probablement le représentant le plus important du nouveau courant, a répondu à ces accusations en alléguant qu'il ne niait absolument pas l'existence d'inégalités –ces dernières étant même de plus en plus exacerbées–, mais qu'il estimait que ni leur genèse, ni leur structuration ne pouvaient être expliquées, de manière primordiale, en termes de classes¹⁵. Sur le plan des institutions, cependant, il est vrai que l'inclusion est devenue pleinement visible dans les politiques européennes et nationales grâce à l'Agenda de Lisbonne, qui traduisait essentiellement le souhait de l'Europe de mener la globalisation de manière libérale et envisageait l'inclusion sociale comme une « aide à ceux qui ne peuvent pas suivre », le seul modèle valable et viable. En aucun cas, la reconnaissance des conséquences sociales de la libéralisation économique ou une quelconque tentative de corriger les inégalités structurelles, n'ont été envisagées.

De l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, ce manque de sensibilité politique du paradigme exclusion/inclusion est associé à son approche holistique, c'est-à-dire, à la tendance à classer sous cette notion toutes les situations d'inégalité et de conflit social existants. Ainsi, selon Iris M. Young, les notions d'exclusion et d'inclusion sont vidées de leur sens et perdent toute utilité en termes d'analyse critique. Elle considère que des problèmes tels que le racisme, l'intolérance culturelle, l'exploitation économique ou le refus d'aider les gens dans le besoin, devraient être mentionnés comme tels et non classés sous une autre catégorie.

Que faire, alors, de la notion d'inclusion ? Young comme Robert Dahl considèrent l'inclusion comme une notion qui appartient essentiellement à la sphère politique. Nous parlons d'exclusion (politique) lorsque des personnes ou groupes déterminés sont exclus des processus de prise de décisions qui les concernent, ce qui entraîne des conséquences évidentes dans les domaines économique et social: pauvreté, rares opportunités professionnelles, etc. Dans cette approche, les notions de démocratie et d'inclusion ne sont pas simplement liées, mais sont indissociables. Le fait de parler de « démocratie inclusive » serait donc un pléonasme puisqu'une société démocratique est soit également inclusive, soit elle n'est pas véritablement démocratique.

La critique en termes d'insignifiance et d'inefficacité politique est probablement la plus radicale qui ait jamais été développée à l'encontre de la théorie de l'inclusion sociale. Le paradigme exclusion/inclusion contribue-t-il à exclure du débat et de l'agenda politique des sujets qui étaient et qui restent essentiels, tels que ceux de l'inégalité, du conflit des classes ou de la pauvreté ? Si tel était le cas, l'idéal d'inclusion ne serait rien d'autre que l'expression du désir de surmonter de profonds conflits sociaux fondés

¹⁴ Voir : Atkinson.

¹⁵ Voir : Beck.

sur une distribution injuste du pouvoir économique et politique, sans que les groupes sociaux privilégiés n'aient à en payer le prix.

En déroulant le fil de ce courant critique prometteur, nous parvenons à une notion qui, dans la vision strictement libérale de l'exclusion sociale, a été utilisée comme principe directeur des politiques d'inclusion : l'égalité des chances. L'égalité des chances, toujours liée au principe méritocratique comme critère essentiel de distribution des biens et de la reconnaissance de la société, ne se présente pas seulement comme la manière de résoudre le problème de l'exclusion, mais aussi comme la solution aux questions de l'équité et de la justice. Si tous les individus disposent des mêmes chances de se développer professionnellement et de parvenir à un statut social élevé, pour être parfaitement « inclus », ceux qui y parviennent peuvent alors se sentir satisfaits de leur réussite, pleinement légitime, et ceux qui échouent doivent se résigner à leur disgrâce parce qu'ils n'ont pas été capables de tirer profit, avec ingéniosité, effort, dévouement, etc., des opportunités que la société leur offrait.

Cependant, jusqu'à quel point est-il possible d'offrir les mêmes chances à tout le monde ? Est-il réaliste d'établir un point de départ en termes d'égalité des chances quant aux capacités individuelles (physiques et intellectuelles) et au capital (économique et culturel) que la famille et le milieu social le plus proche mettent à la portée de chaque individu ? Évidemment, non. Il existe de nombreux facteurs qui créent des inégalités et rendent l'idéal de l'égalité des chances irréalisable. Certains de ces facteurs proviennent de la génétique, du hasard ou de la simple malchance. Mais une autre partie de l'inégalité, la plus substantielle, provient de l'organisation sociale elle-même.

Le fait que la société soit devenue plus hétérogène et fragmentée et que les trajectoires de vie se soient individualisées ne veut pas dire qu'il n'existe plus de règles communes, socialement construites, qui conditionnent fortement les vies individuelles. Le meilleur exemple provient du fait que la position socioéconomique des parents reste le facteur qui a le plus de force prédictive quant à la position qu'auront leurs enfants ; et, dans certains pays comme les États-Unis ou le Royaume Uni, il s'est même produit un recul de la mobilité sociale¹⁶. D'autres phénomènes sociaux associés à l'exclusion et assez fréquents dans les sociétés postindustrielles seraient, par exemple, la discrimination des personnes immigrées (notamment celles qui se trouvent en situation irrégulière), les maladies mentales chez les plus jeunes, les violences conjugales ou la précarisation du travail.

Lorsque plusieurs personnes sont victimes d'un même phénomène et que ce dernier s'amplifie et devient de plus en plus fréquent, il est nécessaire d'envisager les causes sociales qui doivent être abordées et analysées, en pensant également aux éventuelles implications politiques. En définitive, nous devons prendre conscience du fait que les immenses inégalités de revenus et de richesses qui existent dans le monde

¹⁶ Judt, p. 27.

sont : *...quelque chose de plus que le résultat de la malchance ou d'une certaine combinaison de préférences, de goûts, de capacités et d'effort personnel* »¹⁷.

Il est clair que l'attitude et le comportement des personnes comptent aussi. Certains individus savent tirer au mieux profit des opportunités que leur offre le système et progressent vers l'inclusion à partir d'un point de départ précaire. Certains individus exceptionnels parviennent même au plus haut de l'échelle sociale. Cependant, même s'il s'agit de cas spectaculaires, ce ne sont que des exceptions qui confirment une règle maintes fois établie par les statistiques. Si la seule chose que nous pouvons offrir est une vision fragile de l'égalité des chances, incapable de garantir des politiques redistributives efficaces, un grand nombre de personnes, majoritaires dans les groupes les plus discriminés, ne réussiront jamais à se sortir de leur situation en dépit de tous leurs efforts.

Finalement, il ne s'agit pas d'envisager l'inclusion sociale comme une course individuelle pour opérer un classement, à partir de critères apparemment justes, entre les personnes capables et les personnes incapables, mais d'assumer un idéal d'inclusion ayant une validité universelle, avec la possibilité raisonnable que tout le monde ou presque pourra y parvenir. Et, de ce point de vue, nous pensons qu'il ne pourra y avoir d'avancées significatives dans la lutte contre l'exclusion sans « *...dévoiler la manière dont les institutions et les relations sociales se structurent dans le but de restreindre les opportunités offertes à certaines personnes afin de développer et d'exercer leurs capacités et d'atteindre leurs objectifs* »¹⁸. Il faut les dévoiler pour tenter de les améliorer.

Le tableau suivant confronte une série de paradigmes explicatifs du phénomène de l'exclusion, le premier d'un point de vue individuel et les trois autres d'un point de vue social, qui diffèrent en termes de causes, conséquences et de modèle de politique publique. Nous pouvons aussi constater que, d'une certaine manière, chaque paradigme semble correspondre et s'intégrer à un modèle de démocratie, fait que nous analyserons de manière approfondie au chapitre suivant.

Tableau 2 : Les paradigmes explicatifs de l'exclusion sociale

Paradigme	Causes de l'exclusion	Réponses à l'exclusion	Modèle social	Modèle de politique publique	Domaine politique qui le défend
Paradigme des attitudes individuelles	Pertes des opportunités du marché et interventions publiques erronées	Individualisme : effort et motivation	Modèle de marché	Politiques du workfare ; déréglementation sociale	Néoconservatisme et néolibéralisme (anglo-saxon)

¹⁷ Puyol, 205.

¹⁸ Puyol, 203.

Paradigme	Causes de l'exclusion	Réponses à l'exclusion	Modèle social	Modèle de politique publique	Domaine politique qui le défend
Paradigme du détachement social	Rupture et affaiblissement des liens sociaux	Solidarité et cohésion	Intégration sociale	Politiques actives d'inclusion	Républicanisme (français)
Paradigme des inégalités sociales	Monopole et concentration du pouvoir économique et politique	Redistribution et égalité	Droits politiques et sociaux	Politiques redistributives de bien-être	Social-démocratie classique
Paradigme de l'exploitation et de la domination	Inégalités capitalistes et patriarcales. Nouvelle « armée de réserve » industrielle	Transformation sociale	Égalité dans un modèle social alternatif	Politiques d'émancipation et d'actions d'octroi de pouvoirs	Nouvelles perspectives radicales

Adaptation de : Rosetti (p. 36).

Il convient de dire que les quatre paradigmes et visions du problème de l'exclusion sont en conflits les uns avec les autres, aussi bien dans le domaine de la recherche que dans le domaine politique, où ils comptent des défenseurs convaincus. Cependant, d'autres chercheurs et politiciens expriment plutôt des doutes sur le fait qu'il puisse exister un paradigme qui soit nettement supérieur aux autres et, par conséquent, qui puisse s'ériger en règle générale pour l'établissement de politiques d'inclusion. Face à un phénomène aussi complexe, les explications simples ne sont pas suffisamment convaincantes. Il nous semble donc nécessaire, si l'on veut perfectionner l'analyse et les réponses, que les sciences sociales consacrent plus d'efforts à la recherche sur l'exclusion et l'inclusion à partir d'un travail multidisciplinaire (sociologie, science politique, économie, droit, anthropologie, etc.) abordant aussi bien le côté théorique (descriptif-explicatif) que pratique (normatif-prescriptif) des connaissances, et en se plaçant aussi dans une perspective spécifiquement locale (études de cas, observatoires locaux de l'exclusion).

2.4 Pour une vision complexe, relationnelle et dynamique de l'inclusion

Même si nous admettons que le paradigme de l'inclusion puisse être employé à mauvais escient, comme rhétorique pour cacher les inégalités et les conflits sociaux, nous estimons que les indices d'un changement d'époque sont indéniables, changement d'époque dans lequel la logique de l'exclusion/inclusion est venue peu à peu s'imposer dans tous les domaines de la vie. La preuve la plus évidente réside dans la segmentation et la ségrégation croissantes au niveau du travail, du logement, de l'école, du sport, etc. De même, il semble évident que l'individualisation va de paire avec une plus grande vulnérabilité de la personne, dépourvue du soutien familial et communautaire qu'elle avait auparavant, tout ceci dans un contexte où l'Etat providence qui pourrait compenser cette perte, stagne, voire a tendance à disparaître. Il semble également évident que l'exclusion sociale est un phénomène dynamique,

multidimensionnel et hétérogène, un processus comportant des étapes et des situations diverses (allant de la vulnérabilité à l'exclusion externe) que peuvent traverser des individus de toute classe et de toute condition, en fonction de facteurs, comme nous l'avons dit, très divers. C'est un processus qui, potentiellement, peut toucher tout le monde, à des degrés d'intensité très variés, mais qui n'est pas irréversible. D'où l'importance et la nécessité des politiques d'inclusion.

Or, les critiques formulées au point précédent nous obligent à mieux définir les notions, de sorte que nous puissions garantir que le paradigme de l'inclusion sociale et les politiques qui en découlent soient des instruments au service du progrès social. Ainsi, nous pensons qu'il est nécessaire de développer quatre points très précis : réaffirmer la multidimensionnalité, accepter la diversité, construire le problème social et prévoir l'action collective. De ce point de vue, le terme qui reflète le mieux l'idéal de l'inclusion sociale est « autonomie ».

2.4.1 L'inclusion est toujours multidimensionnelle

L'organisation essentiellement disciplinaire de la production de connaissances scientifiques et la structuration sectorielle des appareils administratifs comportent de très puissantes inerties qui conduisent à la fragmentation du problème de l'exclusion. Ceci en oubliant, consciemment ou inconsciemment, que le concept est justement né de points de vue multidisciplinaires et transversaux, parce qu'il s'agissait de la seule manière de comprendre l'interrelation complexe entre les différents facteurs impliqués dans le phénomène. Ainsi, certains posent le problème en des termes strictement économiques, comme nous l'avons vu, alors que d'autres le font en termes strictement politiques, sociaux ou culturels. Pour les approches unidimensionnelles, l'inclusion n'est qu'une question d'argent, de pouvoir politique, de relations interpersonnelles ou de valeurs...

Si nous voulons être fidèles au cadre théorique et conceptuel de l'inclusion, nous ne devrions pas nous laisser aller à de tels discours, qu'ils soient ou non très bien fondés dans leur domaine de spécialité. Nous devons penser et agir de manière interdisciplinaire, même si cela est plus lent et compliqué, parce que c'est la seule manière efficace de comprendre le problème et d'y répondre.

L'approche interdisciplinaire implique plus de coûts d'intervention et de coordination car il faut avancer sur tous les fronts à la fois. Mais elle implique aussi, de manière positive, une plus grande résilience des personnes et des sociétés, car tous les facteurs sont connectés sans qu'il soit nécessaire de tous les approuver pour atteindre un niveau acceptable d'inclusion.

Par exemple, même si l'on admet que la pauvreté est l'un des facteurs les plus déterminants de l'exclusion, nous pouvons aussi trouver des cas dans lesquels la corrélation pauvreté-exclusion n'est pas évidente. Nous parlons, par exemple, de personnes qui, bien qu'elles souffrent d'un état de pauvreté matérielle objective, participent pleinement

à la vie sociale dans leur environnement immédiat, indépendamment de leur situation de travailleurs ayant des bas salaires, de personnes au chômage ou d'allocataires. À l'autre extrémité de l'échelle économique, il existe aussi des personnes se trouvant dans une situation économique et financière relativement aisée mais, qui subissent un état d'exclusion sévère, en raison d'un problème de santé ou de l'absence d'un réseau familial et social. En définitive, le facteur richesse matérielle compte énormément, mais d'autres facteurs entrent également en ligne de compte. De même, il est aussi plausible de penser à des situations dans lesquelles des personnes qui souffrent d'une exclusion politique forte peuvent néanmoins compenser cette exclusion par de puissants réseaux de solidarité collective ou communautaire. Même une situation extrême, comme l'entrée d'une personne en prison, ne doit pas nécessairement et automatiquement entraîner pour elle l'exclusion sociale, mais qu'il s'agit d'un facteur de plus, certainement négatif, dans une trajectoire de vie dans le continuum exclusion-inclusion.

2.4.2 L'inclusion est essentiellement « autonomie »

Lorsque nous pensons à un modèle d'inclusion sociale qui ne divise pas, n'assimile pas et n'annihile pas l'initiative individuelle et qui soit capable d'aménager la diversité en rendant possible la vie dans un espace social commun, nous finissons par arriver à la notion d'autonomie, c'est-à-dire à la capacité d'une personne de développer un projet de vie autonome, conforme à ses vœux et à ses capacités et à partir de la collaboration sur un pied d'égalité avec les autres membres de la société.

L'autonomie est un idéal très exigeant, qui implique l'acceptation de trois principes anciens, mais jamais supplantés lorsqu'il s'agit de tracer un horizon d'émancipation pour l'humanité :

1. La liberté d'exister et d'agir conformément à ses propres principes. Lorsque des individus et des groupes agissent de manière autonome, cela peut mener et mène d'ailleurs à des résultats différents, souvent imprévisibles. Autrement dit, il existe des manières différentes d'entrer dans la vie professionnelle, de former une famille, de gouverner une communauté démocratiquement, etc., fruits de conditions culturelles et d'autres facteurs divers. Tous les choix de vie respectant certains principes moraux essentiels (non violence, non oppression, non discrimination, etc.) sont légitimes et, en tant que tels, doivent être acceptés, même s'ils sont critiquables quant à leur valeur sociale.
2. L'égalité, principe en vertu duquel il est accepté que la vie de toutes et chacune des personnes est également importante et mérite un statut moral identique. Cela comporte un engagement de la société vis-à-vis de l'émancipation (ou « empowerment ») « *des classes défavorisées jusqu'à l'obtention d'une société*

dans laquelle les seules différences légitimes sont celles qui reflètent des manières distinctes, libres et moralement légitimes de comprendre la vie »¹⁹.

3. La fraternité. Ou, pour employer un terme plus actuel, coresponsabilité, exprimée en termes de coopération et solidarité. Lorsque nous vivons en société, plus encore lorsqu'il s'agit d'une société urbaine densément peuplée et complexe, les projets de vie ne peuvent se développer que de manière ouverte et en collaboration les uns avec les autres. Cette logique de coopération peut et doit être présente dans les différentes sphères de la vie (foyer, marché, État, etc.), chacune avec des critères de rationalité, des normes et des règles de comportement spécifiques. L'origine des villes se trouve justement dans la tendance de l'être humain à rechercher une vie meilleure à travers l'échange, surtout de biens et de services (le marché), mais aussi d'idées (l'agora).

Le modèle requiert ces trois principes Mais il existe, entre les trois, une tension inhérente qu'il faut rendre productive en recherchant le point d'équilibre adéquat, notamment entre la liberté et l'égalité, le premier ne tenant pas compte de la dimension collective et le second ne tenant pas compte de la dimension individuelle de la personne. Le principe de fraternité, entendue davantage au sens de coopération que de solidarité, est ce qui rend possible le lien nécessaire entre individu et communauté. Ce lien est indispensable pour garantir un processus constant de dialogue critique, d'adaptation et de concertation entre des projets autonomes de vie, et sans lequel le progrès social ou même la vie en commun serait impossible.

Rejeter un modèle d'inclusion paternaliste ne signifie pas que nous nous placions à l'autre extrême et que nous acceptons que tout choix opéré de manière autonome sera, de ce simple fait, nécessairement bon²⁰. Si l'emblème de la modernité était la critique de l'ordre traditionnel, l'emblème de la deuxième modernité est la « critique de la critique » (Beck). Autrement dit, tous les modèles et tous les projets, qu'ils soient traditionnels ou progressistes, qu'ils viennent d'en bas ou d'en haut, doivent faire l'objet d'une étude critique minutieuse et mettre à l'épreuve leur validité. La critique est finalement une forme de relation, un échange de points de vue et d'arguments qui est, s'il se fait correctement, créateur de capital intellectuel et social.

L'inclusion à travers l'autonomie est, non seulement dynamique, mais aussi extrêmement relationnelle. Tout le monde est invité à participer à la société parce que tout le monde peut apporter quelque chose, mais nul ne peut se passer entièrement des autres. Plus les sociétés sont complexes, plus elles dépendent de la relation et de l'échange pour se développer économiquement, et progresser socialement et culturellement.

¹⁹ Puyol, p. 208.

²⁰ Cleaver (p. 605) se demande si, par crainte d'être accusés de paternalisme, on finira par refuser toutes sortes de critiques des choix et actions des groupes les plus vulnérables. Il y voit le risque de « *swinging from one untenable position "we know best" to an equally untenable and damaging one ("they know best")* ».

L'idéal d'autonomie devrait être normatif dans tous les domaines de la vie, en commençant par le foyer et les relations familiales, dans les groupes sociaux, dans les entreprises et dans les institutions. Il devrait aussi l'être dans le modèle d'organisation politique des territoires, des collectivités locales jusqu'à un hypothétique gouvernement mondial de plus en plus nécessaire. Le principe fédéral ou de subsidiarité nous semble aussi constituer la réponse la plus valable pour aménager la volonté d'exister des peuples, dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

Note : Inclusion et autonomie locale

Dans une société plurielle et respectueuse de la diversité, les trajectoires vers l'inclusion doivent être ouvertes, flexibles et, inévitablement, locales ; autrement dit, elles doivent émaner d'un lieu précis, que ce soit le quartier, l'arrondissement, le village ou la ville, avec des facteurs de conditionnement biophysiques, démographiques, économiques et socioculturels concrets, et un ensemble de besoins également singuliers. Pour qu'exclusion et inclusion se matérialisent essentiellement dans la proximité, dans les structures et dans les processus qui donnent une forme et un sens à la vie quotidienne des personnes. Il est essentiel de bien gouverner au niveau local afin d'articuler l'action collective pour l'inclusion.

Ainsi, ce n'est pas un hasard si la décentralisation politique et administrative, se matérialisant dans l'existence de gouvernements locaux démocratiques, peut être associée à une plus grande qualité institutionnelle et à un meilleur développement humain. Des institutions comme les Nations Unies et, notamment, le Conseil de l'Europe, ont encouragé cette demande et ont consacré des ressources au développement normatif et technique.

Cependant, l'autonomie locale a aussi fait l'objet de critiques fondées sur le fait que les gouvernements locaux ne font pas suffisamment usage de leur capacité de juger et de désapprouver et que les ressources essentielles qu'ils peuvent obtenir pour faire face aux problèmes sont insuffisantes; surtout, en raison du risque que la dispersion politique ne se traduise par une moindre capacité des pouvoirs publics à redistribuer le revenu et à corriger les inégalités. Il ne fait aucun doute que l'autonomie locale peut s'avérer inefficace et inefficace, mais aussi qu'elle peut encourager de mauvaises pratiques telles que, par exemple, les tentatives plus ou moins réussies de certains quartiers aisés de se séparer des villes « mères » et de se constituer en communes, de manière à éviter la redistribution de ressources vers les quartiers les plus pauvres à travers les impôts.

Quoi qu'il en soit, ces problèmes ne se règlent pas avec moins d'autonomie locale, mais avec une bonne réglementation et une bonne structuration de celle-ci, afin qu'elle garantisse, d'une part, des niveaux appropriés de transparence et responsabilité et, d'autre part, des dimensions institutionnelles appropriées pour permettre tant les performances institutionnelles que les politiques de redistribution. Ces problèmes arrivent, à notre avis, lorsque l'identité (traditionnelle) locale et/ou la volonté politique

des habitants et des habitantes ne sont pas considérées comme les seuls facteurs à prendre en compte lors de la conception des institutions locales. Par ailleurs, un autre problème découle de l'absence d'incorporation d'une vision systématique, nationale, permettant de rendre justice aux dynamiques réelles des économies et des sociétés locales (notamment les zones métropolitaines), où vivent inévitablement en communauté des personnes d'origines, de professions et de statuts différents. Cependant, une chose est sûre : après avoir conçu les structures institutionnelles, les gouvernements étatiques et régionaux doivent, dans l'exercice de leurs compétences, être scrupuleusement respectueux de la volonté démocratique de chaque gouvernement local.

Dans les pays ayant atteint un degré d'autonomie locale élevé et satisfaisant, le pouvoir local se construit souvent autour d'un nombre réduit de communes, qui disposent en outre d'une certaine masse critique en termes de population et de ressources, et qui sont très bien dotées en termes de compétences et de revenus fiscaux. Pour que l'autonomie locale fonctionne bien, il n'est cependant pas nécessaire de supprimer les petites communes ; il existe des formules qui permettent d'articuler la coopération entre communes, de manière circonstancielle ou stable (organisations supra-communales, telles que régions, cantons, provinces, etc.). Dans tous les cas, les gouvernements locaux devraient disposer d'une autonomie et de ressources suffisantes pour pouvoir mettre en œuvre leurs propres politiques d'inclusion.

2.4.3 L'inclusion est une question sociale et politique

L'exclusion n'est pas, par définition, un phénomène statique ou irréversible. Si nous considérons l'inclusion comme un problème causé par la société et que la société doit elle-même affronter, la question qui se pose ensuite est celle de l'action collective, c'est à dire de l'action politique. Historiquement, les groupes sociaux défavorisés et exclus se sont mobilisés, d'une manière ou d'une autre, pour faire face aux injustices et pour améliorer leur situation, en employant des stratégies diverses (protestation, résistance, révolution, syndicat, parti politique, etc.), conditionnées par de multiples facteurs, tel que la configuration de la structure productive, la disponibilité d'une idéologie alternative puissante, l'existence de leaderships charismatiques, la possibilité d'établir des alliances avec d'autres groupes sociaux, le degré d'ouverture des institutions, réformistes ou révolutionnaires... Les résultats de ces mobilisations ont été inégaux, apportant des réponses allant des systèmes de bienfaisance à la protection sociale réglementée par la loi, des dynamiques de solidarité groupales et intergroupales à la reconnaissance et l'inclusion des secteurs opprimés par le *mainstream* social et l'État, ou de la réforme sociale progressive à la rupture révolutionnaire.

Le moment actuel n'est, en ce sens, pas différent. La lutte contre l'exclusion se pose sur plusieurs fronts, dans le domaine économique –dans la recherche d'une présence plus active dans la production de valeur, à l'intérieur et en dehors du marché–, dans le domaine social –en renforçant les réseaux collectifs et communautaires– et dans le

domaine des institutions publiques, à travers l'exercice actif des droits politiques. D'ailleurs, si les pouvoirs publics parviennent à s'approprier la mission de promotion de l'inclusion, c'est parce qu'au préalable, certaines personnes et collectifs, articulés autour de structures organisatrices ont formulé le problème, l'ont communiqué à l'opinion publique et ont fait pression pour que cette question soit inscrite dans l'agenda politique, local, national ou global.

Cette action collective visant à faire face à une situation d'exclusion sociale constitue une participation des citoyens à l'état pur. Nous aurions donc une très nette association entre inclusion et participation, une association entendue non seulement en termes politiques, mais aussi en termes de capacités et d'opportunités de « participer » dans les différentes sphères de vie. A priori, la participation des citoyens est possible dans tout type de régime politique, même si ce n'est que dans les régimes démocratiques qu'elle dispose de canaux institutionnels pour son articulation et qu'elle jouit d'une protection contre l'arbitraire de l'État. Malgré tout, il nous reste à voir jusqu'à quel point l'idée de participation en vigueur dans les démocraties réellement existantes peut promouvoir l'inclusion sociale.

Si l'inclusion requiert la participation et si la participation ne prospère que dans la démocratie, quelle relation peut-on établir entre inclusion et démocratie ? L'usage donné à ces notions n'aide pas à éclaircir les choses. Dans un même ouvrage, l'inclusion est conçue comme un élément essentiel de la démocratie²¹, mais aussi comme un de ses principaux objectifs²². Parle-t-on alors des deux côtés d'une même pièce ? de deux parties d'un processus qui s'alimente lui-même ? Voilà des questions clés qui nous mènent à la deuxième partie de l'étude.

²¹ Sisk, p. 15 : *"Inclusion and participation are essential to build the trust and accountability needed for citizen confidence in the quality of local democracy"* ; p. 19: *"(...) principles of democracy such as participation and inclusion (...)"*.

²² Sisk, p. 72 : *"Mitigating segregation and fostering inclusion are key functions of democracy"*

